

Lundi, 4 avril 2016

2016-04-04

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, quatre avril deux mille seize (04-04-16) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier (absent)

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Rapport des revenus et dépenses ;
- 10° Offre d'emploi étudiant ;
- 11° Refinancement du règlement d'emprunt numéro 229 ;
- 12° Modification du règlement numéro 292 PPCMOI (résolution et avis de motion) ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Renouvellement du mandat d'entreprise auprès de la SAAQ ;
- 16° Rénovation à la sacristie ;
- 17° Appui à la Journée nationale de la santé et de la condition physique ;
- 18° Renouvellement du membership avec le Conseil Sport Loisir de l'Estrie ;
- 19° Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Reddition de comptes 2015 ;
- 20° Soumission pour vidange de fosses septiques ;
- 21° Taxe d'accise ;
- 22° Voirie ;
- 23° Varia ;
 - 23.1° Vente des biens meubles par la municipalité ;
 - 23.2° Demande auprès de Postes Canada pour le changement de boîtes postales au coin du Rang Le Petit 3^e ;
 - 23.3° Mise aux normes de la gratte ;
 - 23.4° Poignée avec pêne dormant - porte avant de l'Église ;

201604-063

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201604-064

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201604-065

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201600179 = Hydro-Québec : centre communautaire, garage, station de pompage, chalet des loisirs	3 945.09 \$
201600180 = ADMQ : inscription congrès et formation	1 170.21 \$
201600181 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	166.43 \$
201600182 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	96.84 \$
201600183 = La Meunerie : aide financière	1 500.00 \$
201600184 = Maryse Ducharme : frais de douanes - heat block pour réseau d'égout	71.61 \$
201600185 = Hydro-QUÉbec : station de pompage et épuration	1 461.73 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE MARS : 72 069.05 \$
TOTAL DES REVENUS DE MARS : 73 353.06 \$

201690069 à 72 = Maryse Ducharme : salaire	2 383.96 \$
201690073 à 76 = Dany Guillemette : salaire	2 037.32 \$
201690077 à 80 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 068.72 \$
201690081 à 84 = Sylvie Berthaud : salaire	1 528.24 \$
201690085 = Claude Blain : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690086 = Paul Chaperon : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690087 = Claude Dupont : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690088 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690089 = Stéphane Poirier : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690090 = Claude St-Cyr : rémun. des élus pour avril 2016	228.39 \$
201690091 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour avril 2016	692.29 \$
201600186 à 189 = Michel Larrivée : conciergerie c. communautaire, école et sacristie	1 380.00 \$
201600190 = Mégaburo : élastique, index, étiquettes, porte-cartes	89.39 \$
201600191 = Commission scolaire : location locaux école	164.85 \$
201600192 = Coop Pré-Vert : essence, roulettes pivot, crochets,	487.09 \$
201600193 = Maryse Ducharme : frais de déplacement	110.25 \$
201600194 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 907.78 \$
201600195 = Régie Sanitaire des Hameaux : quote-part de avril	2 425.00 \$
201600196 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 171.34 \$

201600197 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	246.85 \$
201600198 = Ville d'Asbestos : inscriptions aux loisirs	115.19 \$
201600199 = CSST : avis de cotisation	658.30 \$
201600200 = Fortin Sécurité Médic : mise à jour trousse, gants	176.15 \$
201600201 = Graymont : granulats calcaire	5 411.83 \$
201600202 = Entreprises Gilles Pellerin : travaux de bull et pelle	378.84 \$
201600203 = Régie incendie des 3 Monts : 1er vers. quote-part	7 854.72 \$
201600204 = Les Débroussailleurs GSL : déneigement patinoire (loisirs)	850.82 \$
201600205 = Groupe Environex : analyses de laboratoire	245.47 \$
201600206 = Sylvain Thibodeau : bottes de travail, reactor hach	389.79 \$
201600207 = Services mécaniques RSC : solénoïd, lubex, traverse 20" pour chaîne, switch, filtre, plug right, tube rétrécissant, courroies de fixation	780.27 \$
201600208 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel, mazout	5 462.82 \$
201600209 = Sidevic : courroies	23.55 \$
201600210 = Robitaille Équipement : peigne grader	194.31 \$
201600211 = Suspension Victo : huile à moteur, union	214.69 \$
201600212 = France Létourneau : transport de granulats calcaire	272.15 \$
201600213 = Michel Larrivée : location du mois de mars	150.00 \$
201600214 = PH Vitres d'autos : pare-brise Camion Sterling	329.85 \$
201600215 = Saphir Technologie : services professionnels (biblio.)	155.22 \$
201600216 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	724.88 \$
201600217 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201600218 = Excavation Claude Darveau : transport de gravier	2 328.70 \$
201600219 = Régie du bâtiment : frais annuels pour l'élèveur	82.61 \$
201600220 = Claude Dupont : frais de déplacement	112.50 \$
201600221 = Technologie CDWare : gps pour camions	68.76 \$
201600222 = Valoris : enfouissement et redevances	587.51 \$
201600223 = Régie de récupération de l'Estrie : quote-part - 1er vers.	910.00 \$
201600224 = Financière Banque Nationale : intérêts règl. n° 230	1 819.80 \$
201600225 = 9207-1547 Québec : remorquage	931.30 \$
201600226 = AED Advantage : charge-pak et électrodes	148.37 \$
201600227 = Pierre Therrien : frais de déplacement	25.00 \$
201600228 = Éditions juridiques FD : mise à jour du code	102.90 \$
201600229 = annulé	
201600230 = Mégaburo : lecture de compteur	217.19 \$
201600231 = Transport Excavation Michel Couture : transp. gravier	904.28 \$
201600232 = Sidevic : airpro gouge bec ventur	27.32 \$
201600233 = Excavation Claude Darveau : transport de gravier	168.35 \$
201600234 = Garage Taschereau : essence	87.50 \$
	<hr/>
	52 054.36 \$

201604-066

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

201604-067

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des revenus et dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 1^{er} avril 2016.

Adoptée

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

201604-068

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soit autorisée à afficher l'offre d'emploi pour l'entretien des pelouses durant la période estivale 2016.

Adoptée

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 229

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adrien aura bientôt un refinancement à réaliser ;

CONSIDÉRANT QUE le refinancement est inférieur à 100 000 \$ et que la municipalité n'a pas d'autres besoins en financement ;

CONSIDÉRANT QUE le financement pourra être de gré à gré ;

201604-069

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'offre qui lui est faite de Desjardins Entreprises-Estrie pour son emprunt en date du 12 avril 2016 au montant de 85 900 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 229, l'échéance sera d'une période de **cinq (5) ans et se lit** comme suit :

15 900 \$	3,9500 %	12 avril 2017
16 400 \$	3,9500 %	12 avril 2018
17 200 \$	3,9500 %	12 avril 2019
17 800 \$	3,9500 %	12 avril 2020
18 600 \$	3,9500 %	12 avril 2021

QUE le capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Adoptée

RÉSOLUTION - PPCMOI

ATTENDU QUE la Municipalité s'est dotée en 2009 du règlement numéro 292 pour permettre la réalisation de certains projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble ci-après nommé PPCMOI ;

ATTENDU QUE lors de l'adoption de ce règlement il a été omis d'y faire mention du tarif que la Municipalité doit demander pour l'étude d'une demande pour un PPCMOI ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit considérer les dépenses reliées à ce type de demande, soit, les heures pour l'étude et le cheminement du dossier par l'officier municipal, l'affichage particulier les consultations et les avis à faire paraître ;

ATTENDU QUE l'évaluation de ces coûts a démontré que ce type de dossier nécessite un investissement municipal de près de 1 000\$ et que celle-ci ne considère pas devoir assumer cette facture ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire modifier son règlement pour y inclure cette tarification ;

EN CONSÉQUENCE,

201604-070

Il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité adopte par résolution la tarification de 1 000 \$ pour le traitement d'une demande de PPCMOI dans l'attente d'inclure cette même tarification dans son règlement no 292 concernant les PPCMOI.

Adoptée

AVIS DE MOTION PPCMOI

201604-071

Le conseiller Claude Dupont donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée ou à une session ultérieure, il proposera ou fera proposer une modification apportée au règlement no 292 concernant les PPCMOI visant à incorporer les frais relatifs à l'étude et au cheminement d'une demande.

Le projet dudit règlement ayant été remis à tous les membres du conseil, la directrice générale et secrétaire-trésorière sera dispensée de lecture lors de son adoption.

Adoptée

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ENTREPRISE AUPRÈS DE LA SAAQ

201604-072

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à effectuer toutes les transactions à la SAAQ pour et au nom de la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

RÉNOVATIONS DE LA SACRISTIE

201604-073

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil acceptent la demande de permis pour les
rénovations de la sacristie ;

QUE le projet final soit proposé au comité consultatif d'urbanisme avec
un droit de regard sur les plans à proposer ;

QUE le projet proposé soit conforme à toutes les normes et à la
réglementation municipale.

Adoptée

JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA CONDITION PHYSIQUE

ATTENDU QUE

- Le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;
- il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;
- beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;
- le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la Journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;
- les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;
- la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;
- la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

201604-074

À CES CAUSES, il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien proclame le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité.

Adoptée

**RENOUVELLEMENT DU MEMBERSHIP AVEC LE CONSEIL
SPORT LOISIR DE L'ESTRIE**

201604-075

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle l'adhésion auprès du Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 70 \$.

Adoptée

**REDDITION DE COMPTE - PROGRAMME D'AIDE À
L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 154 735 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

201604-076

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Saint-Adrien informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES

201604-077

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la firme Normand Brassard 2006 pour effectuer la vidange des fosses septiques sur notre territoire au montant de 185 \$ chacune taxes incluses ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande la possibilité de signer une entente pour l'année 2016 ainsi que l'année 2018 au même tarif.

Adoptée

TAXE D'ACCISE - MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION

Un retour sera fait à une session ultérieure.

VOIRIE

Dany Guillemette, journalier, n'a rien de spécial à signaler.

VENTE DES BIENS MEUBLES PAR LA MUNICIPALITÉ

201604-078

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil autorisent la vente des biens meubles appartenant à la Municipalité de Saint-Adrien le 14 mai prochain.

Adoptée

DEMANDE AUPRÈS DE POSTES CANADA POUR CHANGER LES BOÎTES POSTALES AU COIN DE RANG LE PETIT 3^E

201604-079

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande à Postes Canada de changer les boîtes postales au coin du Rang Le Petit 3^e pour des boîtes postale "BPCOM".

Adoptée

MISE AUX NORMES DE LA GRATTE

201604-080

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la mise aux normes de la gratte pour un montant approximatif de 5 000 \$.

Adoptée

POIGNÉE AVEC PENNE DORMANT - PORTE AVANT DE L'ÉGLISE

201604-081

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil autorisent l'installation d'une poignée avec penne dormant sur la porte avant de l'église au coût de 462.50 \$ plus taxes.

Adoptée

TERRAIN DE TENNIS

201604-082

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil autorisent les Loisirs Saint-Adrien à prendre une partie du terrain de tennis pour faire l'installation d'un parc de planches à roulettes.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201604-083

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

